

GOULVEN PENNAOD

INVENTAIRE

DU

SYSTEME

CONSONANTIQUE

DU

BRETON

"KER - VREIZH"

Goulven PENNAOD



INVENTAIRE DU SYSTEME CONSONANTIQUE

DU BRETON

INVENTAIRE DU SYSTÈME CONSONANTIQUE
DU BRETON

0. Comme son titre l'indique, le propos de cette étude est de dresser un inventaire du système consonantique du breton. Cela nous paraît d'autant plus intéressant à étudier, faute de le résoudre entièrement, que de nombreuses personnes se proposent de revenir sur les solutions orthographiques déjà adoptées pour la langue littéraire, sans pour autant se préoccuper du système que constituent les phonèmes de la langue et semblent considérer que tout le problème consiste à substituer une graphie à une autre. Il ne sera question ci-après d'aucune réforme orthographique et le seul but de cet article est de fournir des matériaux susceptibles d'être utilisés par les promoteurs de réforme et de tenter de définir le système sur lequel s'articule le breton moderne pris dans son ensemble. Il aurait été souhaitable de traiter en même temps du vocalisme, mais celui-ci pose des problèmes parfois délicats, fonctions du traitement du consonantisme, aussi préférons-nous le réserver pour une étude ultérieure. (1)

1. LES OCCLUSIVES.

Les occlusives du breton doivent être traitées en premier, non pour obéir à l'ordre classique, mais parce qu'elles constituent la base même du système phonique de la langue, en particulier parce qu'on peut les trouver en toute position, en général. A propos d'elles surtout, il sera important de séparer le regard purement phonétique de la construction phonématique, car certaines nuances phonétiques, localement importantes, n'ont, du point de vue de la langue considérée dans son ensemble, aucune pertinence. Or, ce que nous essaierons de cerner ici, c'est précisément la langue bretonne en tant qu'expression d'un peuple, non telle ou telle particularité d'un parler local; c'est-à-dire que se voulant description du breton contemporain, cette étude ne s'interdira pas les excursions diachroniques, dans la mesure où, selon le proverbe breton, mab d'e dad eo Kariou (K. est fils de son père).

1.1. Au niveau de la parole, une occlusive d'un ordre donné peut se présenter sous quatre aspects phoniques : forte-dévoisée, forte-voisée, douce-dévoisée, douce-voisée (2); ainsi en est-il, par exemple, de l'ordre des dentales :

	dévoisées	voisées
fortes	[t]	[t̥]
douces	[d]	[d̥]

(On a indiqué le voisement par [̥] et le dévoisement par [°], les signes de base étant attribués à la forte-dévoisée et à la faible-voisée (3)).

On peut donner les exemples suivants :

- [e ty:] e tu (ar reter) "du côté (de l'est)";
- [e ty:] (gwisket eo) e du "(il est habillé) en noir";
- [e dy:] e du "son côté (à lui)".

On ne trouve jamais la douce-dévoisée à l'initiale.

En finale, le schéma est différent :

- [ma.d #] mat. "bon." (à la pause);
- [ma:d V] mat (eo) "(c'est) bon" (devant voyelle);
- [mat C] mat (kenan) "(très) bon" (devant consonne).

On ne trouve jamais la forte-voisée en finale. Il convient de noter la solidarité entre la longueur vocalique et la nature de la consonne suivante : on retrouve ici le principe de l'isochronie syllabique (4).

1.2. Au niveau de la langue, considérée dans son ensemble, il faut faire trois remarques se rapportant à la pertinence des sons observés.

1.21. Il n'existe qu'un seul phonème occlusif de chaque ordre en finale de mot même puisque la nature des trois sons est conditionnée par celle (asyllabique, vocalique, consonantique) du son subséquent. Il suffit donc d'un seul symbole phonémique pour désigner les trois allophones possibles. Il sera donc opportun de choisir le plus simple et le plus riche en possibilités explicatives, sans indice ni signe diacritique si possible, soit, par exemple, /t/ ou /d/ pour l'ordre des dentales (5). Des considérations synchroniques de dérivation, mais aussi d'évolution diachronique, amèneront, le plus souvent, à utiliser le symbole de la douce-voisée, soit ici /d/.

En général, en effet, dans les mots hérités, l'occlusive finale provient d'une occlusive dévoisée intervocalique du britannique, qui a subi la première lénition au 6^e siècle et dont la syllabe alors finale est tombée. En gallois, elle est demeurée voisée, mais en corrique (pour autant que nous puissions nous fier aux transcriptions du moyen-cornique) et en breton, elle s'est dévoisée dans les conditions du § 1.1. Il est donc préférable, par exemple, de désigner par /mad/ le mot signifiant "bon, bien", dont les dérivés normaux sont /madow/ madoù "biens", /madeg/, cf. le nom de personne Madec, proprement "bon, aimable" (et à son tour le /g/ final est justifié par le dérivé /madegés/ madegezh "bonhomie, bonasserie"), etc., même si dans certains contextes morphologiques, on peut trouver /-mata~/ (marc'had) matañ "le meilleur (marché)", où la dévoisée est justifiée historiquement par l'analogie avec l'ensemble des superlatifs qui sont formés par /-ha~/, d'où ici /-d^hn-/ = /t/. Au contraire, dans les emprunts plus ou moins récents au français, on aura, non moins fréquemment, intérêt à noter le phonème par l'occlusive dévoisée, lorsque celle-ci est celle de la langue originelle, en raison de la dérivation la plus usuelle; par exemple /tok/ "chapeau", pl. /tokow/ (cf. Fr. toque), ou /dyk/ "duc", pl. /dyked/, plus répandus que les pl. /togow/, /dyged/, ces derniers témoignant d'une assimilation plus profonde par la langue (ce qui est sans doute la raison pour laquelle les graphies togou et duged sont parfois utilisées).

1.22. A l'initiale de monème, on a bien trois phonèmes distincts possibles, soit, /t t̃ d/ pour les dentales, mais il convient de remarquer que l'opposition /douce-voisée/ :: /forte-voisée/ n'est attestée que dans un petit nombre de parlers (6) et surtout, que son rendement informatif est très faible, même là. Il semble que, par économie, on puisse convenir, dans une description synchronique générale du breton moderne, de ne pas noter cette opposition et de n'utiliser, au lieu de /t̃/ et /d/, que le symbole de la douce-voisée, soit ici /d/ (7).

1.23. A la médiale, il semble que l'on n'ait que deux sons : fort-dévoisé et doux-voisé (ici [t̃ d̃]), mais des études manquent qui préciseraient si, dans certains groupes consonantiques, à la joncture de deux éléments de composé, par exemple, on ne trouve pas, au moins dans certains parlers, la présence de sons doux-dévoisés (soit [d̃] ici). Dans l'état actuel de la recherche, on peut admettre qu'il n'existe, dans cette position, que deux phonèmes, /fort-dévoisé/ :: /doux-voisé/ soit donc ici /t̃/ :: /d̃/. Du fait de l'évolution historique, la douce sera beaucoup plus fréquente que la forte, en dehors des groupes consonantiques : une forme comme /botow/ botoù "chaussures" se dénonce facilement comme un emprunt au français botte(s), tandis que /bodow/ bodoù "buissons" a plus de chances, a priori, d'être un mot hérité (8); cf. § 1.21.

1.3. Compte tenu de la remarque 1.22. sur le rendement négligeable, pour l'ensemble du domaine linguistique breton de l'opposition /forte voisée/ :: /douce-voisée/, on pourra construire le système des occlusives sur une opposition du type /forte/ :: /douce/ (et non du type /voisée/ :: /dévoisée/, comme on l'a fait trop souvent, ce qui dénature entièrement le système). On dressera le tableau suivant pour les occlusives :

	labiales	dentales	dorsales	labiovélares
fortes	/p/	/t/	/k/	/k̃/
douces	/b/	/d/	/g/	/g̃/

1.31. C'est pour des raisons morphologiques que nous avons introduit un ordre de labiovélares (ou plus exactement, de dorsales à arrondissement labial). D'un strict point de vue phonématique, on pourrait sans doute décomposer /k̃ g̃/ en, respectivement, /kw gw/, puisque ces phonèmes existent isolément, mais des oppositions telles que /e g̃ad/ "son sang (à elle)" :: /e wad/ "son sang (à lui)" (écrits he gwad, e wad), et d'autre part, /o g̃ad/ "leur sang" :: /o k̃ad/ "votre sang" (écrits o gwad, ho k̃ad), nous font préférer le rangement dans une série particulière /k̃/ :: /g̃/ :: /w/, d'autant plus, qu'en ce qui concerne les spirantes (cf. § 3 ci-après), on trouve bien /k̃/ à l'initiale absolue, mais non /x/. Il est vrai que dans certains parlers (vannetais en particulier), on a /k̃/ :: /g̃/ :: /h̃/ (où /h̃/ se réalise [h̃w] ou [h̃ɥ]) parallèle à la série /k/ :: /g/ :: /h/, mais c'est un phénomène récent et très localisé, et il nous semble aussi qu'il convient de tenir compte de l'origine de /gw/, ou, comme nous le préférons, /g̃/ initial qui provient de /w/ (notant ici "corrélât fort de /w/") britannique dans la très grande majorité des cas (9).

1.32. Nous ne faisons pas figurer une série palatale parmi les occlusives. Il existe, certes, des réalisations palatales [ç] et [ʝ] en breton, mais ce sont des allophones des dorsales, soit en présence d'une voyelle d'avant /e/ et surtout /i/, soit dans une partie plus ou moins étendue — en particulier au sud-est — mais non générale. Il est impossible donc d'établir une telle série de façon cohérente ni valable pour l'ensemble de la langue. En outre, tous les degrés de palatalisation peuvent se présenter, depuis une légère mouillure non pertinente jusqu'à une opposition phonématique dans le cadre d'un parler ou d'un dialecte. (10)

2. LES NASALES.

2.1. Nous retiendrons, pour le système des nasales, les éléments phonématiques suivants :

	labiales	dentales	palatale	souffle
fortes	/m/	/N/		
douces	/ṽ/	/n/	/ñ/	/ʰ/

2.21. L'opposition forte :: douce est surtout sensible pour les labiales, en finale en particulier, parfois en médiale, à l'intervocalique :

/kam/ kamm "tordu, boiteux" :: /kaṽ/ kañv "deuil";
/kemer/ kemer "prendre" :: /keṽer/ keñver "égard; arpent".

2.22. Très souvent il n'existe plus, dans la langue moderne, de distinction phonétique entre le produit de la lénition de /b/, soit /v/, et celui de la lénition de /m/, soit, proprement /ṽ/. Cela est surtout sensible à l'initiale où, dans une grande partie du domaine bretonnant on a une réalisation [v] dans les deux cas; cependant, une partie du vannetais réalise le premier [v] et le second, avec dénasalisation, [w] ou [u] (11).

2.3. A l'initiale, le rendement de l'opposition /N::n/ est très faible. Il a certainement été plus important autrefois, mais aujourd'hui il n'est signalé que dans un nombre restreint de parlers où on peut distinguer, par exemple, /e Neś/ he neigh "son nid à elle" de /e neś/ e neigh "son nid à lui" (12).

Elle est par contre assez fréquente en position médiale, par exemple dans des groupes comme /preNa~/ prennañ "verrouiller" :: /prena~/ prenañ "acheter". Il serait d'ailleurs possible de l'y interpréter en termes d'opposition de longueur et de timbre vocaliques, soit, respectivement, /prena~/ :: /pre:na~/, mais cela n'est valable que pour les voyelles accentuées puisque toutes les voyelles atones sont brèves en breton, et la distinction évidente entre les deux dérivés prennadur "verrouillage" et prenadur "achat" ne peut être rendue que par une analyse faite au niveau de la consonne, soit : /preNadyr/ :: /prenadyr/. C'est la raison qui nous conduit à insister davantage sur la marque de la consonne plutôt que sur celle de la voyelle. Une fois de plus, on remarque que le vocalisme est étroitement tributaire du consonantisme et qu'il vaut mieux, en breton, avoir une notation consonantique un peu complexe, ce qui rend très élémentaire

la notation vocalique. (13)

2.4. La nasale palatale /n̄/ n'a pas de corrélat fort. En outre, elle ne se trouve jamais à l'initiale. Il s'agit d'un phonème qui est apparu assez tardivement et se trouve souvent dans des mots d'emprunts. Son existence cependant en tant que phonème constitutif du breton moderne est confirmé par des oppositions comme :

/kan̄/ kaen "chiendent" /kan̄/ kamm "tordu" :: /kan̄/ kann "très blanc"
/kav̄/ kañv "deuil" :: /kan̄/ kan "chant"

2.5. On sait qu'il existe en breton des voyelles nasales, mais plutôt qu'introduire toute une série de celles-ci, longues et brèves, qui ne sont souvent pas phonologiquement distinctives, il nous paraît préférable de poser un élément phonématique asyllabique que nous écrirons /̃/. On pourra, fonctionnellement, le considérer comme une sorte de souffle nasal doux. En effet, s'il est réellement [ṽ] en vannetais et en trécorois, il est très souvent réalisé [ø] en léonard et cornouaillais, notamment dans les finales de superlatifs et de noms verbaux; dans ce dernier cas, comme dans les formes conjuguées du verbe, il peut être assez fréquemment [ṽn].

Il paraît impossible de rendre compte, par exemple, de ce qu'on écrit ordinairement kanan, kanin "je chante, je chanterai", réalisé tantôt [kãnä] [kãñi], tantôt [kãñã] [kãñi] ([kãn(ẽi)n], etc.), autrement que par /kanã/. /kanĩ/; de même brasañ "le plus grand" se prononce [brasã] ou [brasa] selon les lieux (14) et le plus simple est d'écrire /brasã/. Il est à noter qu'en moyen-breton on avait canaf(f), canif(f), brassaf(f), représentant /kanav̄ kaniv̄ brasav̄/ : dans ce cas le /̃/ moderne représente le produit d'évolution du moyen-breton (et du vieux-breton, écrit alors n) /v̄/. Il faut remarquer néanmoins que le phonème asyllabique /̃/ n'apparaît pas dans des mots comme puñs "puits", réalisé selon les lieux [p̃ys] ou [pys] : en effet la nasalisation dans ce cas n'est qu'un allophone de /s/ (15) et il faut analyser ce mot et ses semblables comme /pys/.

2.6. Bien qu'il existe partout un son nasal dorsal [ŋ], celui-ci ne constitue pas un phonème et n'est qu'une variante de /n/ conditionnée par le voisinage d'une occlusive dorsale; ainsi /krank/ krank "crabe", se réalise partout [krãŋk]. De même n'y a-t-il pas lieu d'introduire /̃/ au voisinage d'une nasale, car celle-ci, automatiquement, entraîne la nasalisation de la voyelle précédente, à des degrés plus ou moins intenses, d'ailleurs, selon les parlers, et en modifiant plus ou moins le timbre de la voyelle de base, comme dans le cas de [a] qui nasalisé devient le plus souvent [ã].

3. LES SPIRANTES.

3.1. Le traitement phonique des spirantes est un peu analogue à celui des occlusives, mais moins clair car il n'existe pas de spirante douce à l'initiale absolue dans les mots hérités et la langue a souvent modifié la spirante douce dans les emprunts au français (16) : les mots commençant actuellement par y-, z- ou j- sont des emprunts récents, des formes figées par la lénition ou des variantes

dialectales ayant reçu un statut dans la langue écrite (17). Il est ainsi douteux qu'il existe pour tous les ordres une spirante forte-voisée analogue à l'occlusive forte-voisée, cependant, des graphies dialectales fréquentes comme 'chod' à côté de jod "joue" peuvent suggérer [ʃ] à côté de [ʒ], au moins localement, de même que les hésitations entre -ach et -aj en finale, montrent que l'on a [ʒ] devant la pause. Ce qui précède peut être mis en défaut dans les parlars connaissant la néolénition dont il sera question plus loin au § 3.3. Parmi les spirantes fortes-dévoisées, seules /f s ʃ/, et, dans les emprunts au roman - français /s/, peuvent se trouver à l'initiale absolue.

3.2. Dans l'établissement du système des spirantes, une première complication surgit lorsqu'on fait l'inventaire des dentales et sifflantes. Il convient ici de faire appel à la notion de métaphonème lorsqu'on traite du breton dans son ensemble. (18) Sur le plan synchronique, en simplifiant et en négligeant les phénomènes isolés, on peut distinguer en breton trois groupes dialectaux : léonard (L), central (C) et vannetais (V). On obtient alors quatre métaphonèmes définis comme suit :

//	L /s/	::	C /s/	::	V /s/	//	⇒	//s//
//	L /z/	::	C /z/	::	V /z/	//	⇒	//z//
//	L /z/	::	C /z/	::	V /h/	//	⇒	//s̃//
//	L /z/	::	C /p/	::	V /p/	//	⇒	//z̃//

(L'accent aigu sur les deux derniers métaphonèmes a une valeur distinctive et non phonétique; pour simplifier, et lorsqu'il ne résultera aucune ambiguïté, on utilisera des barres obliques simples et non doubles pour les métaphonèmes).

C'est en position finale que l'opposition est la plus claire :

/mes/ mes "muid" :: /mez/ mez "glands" :: /meś/ mez̃h "honte" :: /mez̃/ meiz "compréhension".
On citera en outre : //kas// kas "envoyer" : LCV /kas/; //las// las "lacet" LCV; //newez̃// nevez "nouveau" : L /nevez/, C /newe/, V /næve/; //koś// kozh "vieux" : LC /koz/, V /koĥ/; //bras// bras "grand" : LCV /bras/; etc.

À l'initiale absolue on ne trouve que //s//, le plus souvent réalisé [s], mais, localement [z] là où la néolénition a été généralisée ou [ʃ] au sud-est dans certains parlars et de façon isolée. Par suite des mutations initiales, il se produit un phénomène morphologique qui amène parfois //z// à l'initiale non absolue :

/e sant/ he sant "son saint à elle" :: /e zant/ e zant "sa dent à lui".

Sauf en quelques localités très archaïques, où [ə] et peut-être [θ] se sont maintenus, on ne trouve plus de trace de //s̃ z̃// à l'initiale, absolue ou non. Cela était le cas, au contraire, en moyen-breton, où on pouvait distinguer /e ŋur/ "sa tour à elle" de /e ŋur/ "son eau à lui", avec /θ ə/ qui, hors de l'initiale, ont abouti respectivement à //s̃// et //z̃//, tandis qu'aujourd'hui on a, pour l'un et l'autre //e zur//, en général, bien que la graphie distingue he zour de e zour (19).

En position médiale, //z̃// ne se trouve qu'entre voyelles, ou après voyelle en finale, tandis que //s̃// peut, en outre, se trouver après /r/, position dans laquelle on ne trouve jamais //z̃// en breton, au contraire du gallois. En effet, on a en gallois /parθ/ parth "partie", /barə/ bardd "poète", mais en breton, /pars/ parzh, /bars/ barzh;

cela était déjà vrai en moyen-breton, /parθ barθ/, alors écrits parz, barz; c'est sans doute à la période du vieux-breton que se produisit cette confusion (20).

Bien que //s̄// soit toujours réalisé comme une voisée ([z] ou [h]), sauf dans le cas de rencontre consonantique en finale, il faut fonctionnellement le considérer comme une forte, en raison de son opposition à //z̄//.

À la pause, il y a neutralisation entre /s/ et /z/ : [mez̄ #] peut être aussi bien "muids" que "glands", mais on doit considérer ces phonèmes comme distincts au même titre que /t/ et /d/, en raison de la différence de dérivation : /mesjow/ mesioù "des muids", mais /mezeñ/ "gland"; de même /kas/ kas "chasser" :: /kaz/ kas "haine, /kased/ kaset "chassé" :: /kazyz/ kazus "haineux"; on écrivait, respectivement cacc et cas en moyen-breton (mais /kas/ kazh "chat", s'écrivait caz). Il n'existe, au contraire, entre /s̄/ et /z̄/, aucune neutralisation à la pause, sauf en L où ils sont toujours confondus.

Assez paradoxalement, on pourrait dire que les parlers du Léon sont les plus confusionnistes, malgré leur réputation populaire, puisque les trois métaphonèmes //z̄ s̄ z̄// sont tous trois /z/; les parlers du centre (Trégor et Cornouaille) ne confondent que //z̄ s̄//, tandis que les parlers du Vannetais, que l'on méprise trop souvent, ont très bien conservé un traitement distinct pour chacun des quatre métaphonèmes. À cet égard au moins, le choix du léonard comme base de la langue littéraire a été très regrettable.

3.3. La principale difficulté de l'appréciation des phonèmes spirants en breton provient du phénomène de la néolénition (21). Celle-ci, qui a débuté vers le 16^e siècle, affecte les spirantes : les fortes-dévoisées tendent à se voiser puis à s'adoucir, tandis que les faibles voisées sont parfois amenées à disparaître. C'est sans doute à ce phénomène qu'on doit l'aboutissement à /ø/ au centre et en vannetais de l'ancien phonème /é/, c'est-à-dire l'actuel métaphonème //z̄//; de même c'est par son action que /θ/, le //s̄// actuel, autrefois dévoisé, est devenu /z/ en L et C (et /h/ en V après un stade intermédiaire probable /x/). De même /v/, en position intervocalique, peut parfois s'amuir, cf. lavaret "dire" devenant lâret; le mot /awel/ avel "vent", devenu /avel/ en léonard et cornouaillais est parfois /ael/ dans ce dernier dialecte. Dans la partie orientale de la Cornouaille, le /θ/ intervocalique du moyen-breton s'est voisé et adouci en /é/, puis l'action de la néolénition se poursuivant, le métaphonème //s̄// s'y trouve réalisé [ø] exactement comme //z̄//.

Il est très difficile de préciser néanmoins l'action de la néolénition, car ce phénomène est encore en cours actuellement dans bien des cas; il peut être contrarié par la nécessité d'éviter des confusions grammaticales graves; enfin son action est très irrégulière. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne l'évolution de /f/ : dans certains cas, [f] est devenu [f̄] et celui-ci a pu, à son tour, aboutir à [v] (dans le domaine vannetais, [h̄v], puis [v]), sans qu'il soit possible de formuler une loi ni pour un lieu ni pour l'ensemble des traitements du phonème en un même lieu (22). En

revanche on notera la stabilité de la douce /z̃/ qui se réalise toujours [ʒ] dans montrer de tendance à disparaître : cela est peut-être dû en partie au caractère récent de ce phonème provenant le plus souvent d'emprunts français et dont le statut se conserve bien dans une société dont l'écrasante majorité est bilingue. De même la sifflante /z/ (qu'elle provienne de /θ/ ou /ð/) semble très stable à l'initiale. En vannetais surtout, /z̃/ tend vers /h̃/ et même /w/ (souvent réalisé [v]), mais là encore le phénomène n'est que très partiel et en outre peu clair car, historiquement, /z̃/ provient d'un renforcement de /hw/ qui a pu ne pas se produire partout.

3.4. La néolénition a affecté, en particulier, les initiales des mots soumis à la mutation spirante : les géménées dévoisées fortes du britannique sont devenues des spirantes fortes, soit /f θ x/. A peu près au moment où la néolénition apparaissait, le /θ/ se transformait peu à peu en /s/ dans cette position et on avait donc /f s x/. Là où la néolénition ne s'est pas produite, on a toujours aujourd'hui [f s x] : [e fen:] [e sa:d] [e xar:] (he fenn, he zad, he c'harr "sa tête, son père, sa voiture à elle"); dans un deuxième temps, la forte se voise : [e f̃en:] [e ʒa:d] [e x̃ar:]; enfin la forte voisée s'adoucit : [e ven:] [e za:d] [e h̃ar:]; c'est ce qu'on pourrait appeler les états I, II et III de la spiration. Cependant l'évolution n'a pas été régulière ni parallèle : c'est ainsi qu'en ce qui concerne les sifflantes, le stade III a été atteint presque partout (ce qui explique la graphie usuelle z), même là où on a encore le stade II, voire le stade I pour la labiodentale (d'où encore la notation traditionnelle par f). Il semble donc impossible d'adopter une notation cohérente de la lénition pour l'ensemble du domaine bretonnant et il faudra tenir compte de la répartition statistique. Il semble que /z/ doive s'imposer; de même /f/; pour la dorsale, il conviendrait sans doute de poursuivre l'étude sur le terrain, car il ne semble pas que l'on ait cherché toujours sérieusement à distinguer [x] de [h̃], encore moins à trouver la trace de l'état intermédiaire [x̃]; il est bien possible que la malencontreuse graphie c'h ne cache précisément une aire en [x̃] assez grande qui a pu masquer l'opposition entre la forte-dévoisée /x/ et la douce-voisée /h̃/. (De l'étude de M. Falc'hun, Base... pp. 63sq. on pensera à utiliser pour la spirante dorsale /x/, le /h̃/ étant réservé plus particulièrement à noter le produit de la lénition du /g/ — il note, respectivement, kh et gh pour des nécessités typographiques).

3.5. En ce qui concerne la spirante "labiovélaire", on a /z̃/, en principe à l'initiale absolue (provenant de /hw/), mais il semble bien que la néolénition ait joué là aussi et que sa réalisation, même dans cette position soit souvent [x̃w] et même [h̃w]. Là encore, les études de phonétique expérimentale manquent. On a signalé une opposition morphologique entre, par exemple, /e f̃eá/ he c'hwez "son souffle à elle" et /e f̃eá/ e c'hwez "son souffle à lui" (23), mais il conviendrait de savoir exactement jusqu'à quel point cela est répandu. En effet, un autre caractère de la néolénition, est son indépendance de la protolénition : ainsi sil "filtre", bien que masculin et demeurant /ar sil/ "le filtre" dans une grande partie du domaine, peut être réalisé [ar zi:l], comme s'il s'agissait d'un féminin (notons que la protolénition n'a pas affecté /s/ ni m. ni f.), là où, en trégorois surtout, la néolénition s'est généralisée et où on a [zil] en initiale absolue (24).

3.6. Le souffle /h/ n'a pas à proprement parler de corrélatif doux. En outre, dans toute la moitié ouest du domaine il se réalise [ϕ] (25). C'est cependant à /ϕ/, c'est-à-dire, à l'initiale, un mot commençant par une voyelle, que dans le domaine oriental où il est [h] on peut opposer ce phonème; on distinguera ainsi /hent/ hent "chemin" de /ϕent/ ent(-vras) "(grande)ment", /hi/ hi "elle" :: /ϕi/ i "ils, elles". De même, il semble que l'on puisse opposer, en position initiale non absolue : /e hent/ he hent "son chemin (à elle)" :: /e ϕent/ e hent "son chemin à lui", /e hirin/ hec'h irin "ses prunelles (à elle)" :: /e ϕirin/ e irin "ses prunelles (à lui)"; ainsi que l'ont noté les graphies usuelles, par c'h (KLT, nationale) ou h (vannetaise, falc'hunaise, universitaire), ce /h/ est morphologiquement si pertinent dans cette situation qu'on n'a pas hésité à le noter par le signe désignant habituellement les spirantes dorsales bien que ce cas de renforcement de l'émission de la voix soit un phénomène rare. (26) En position intervocalique à l'intérieur d'un monème, il s'est souvent amui, en règle générale, dans les mêmes lieux et conditions qu'à l'initiale absolue : /dehow/ dehou est ainsi [ˈdeu] ou [deho(w)], etc.

3.7. Ces réserves et observations faites, on peut proposer, pour les spirantes, le tableau des phonèmes suivant :

	labiales	"dentales"	sifflantes	palatales	dorsales	"labiovélares"	souffles
fortes	/f/	/s/	/ʃ/	/x/	/r/	/z/	/h/
douces	/v/	/z/	/ʒ/	/ʒ/	/h/	/h/	/ϕ/

Les labiales sont réalisées comme des labiodentales et la dorsale faible est en réalité une laryngale voisée; pour les "dentales" fonctionnelles, voir ci-dessus § 3.2.

4. LES LIQUIDES.

4.1. Nous proposerons, pour les liquides, le tableau suivant :

	dentales	palatale	dorsales
fortes	/L/		/R/
douces	/l/	/l̃/	/r/

4.2. Les corrélations /L::l/ et /R::r/ sont analogues à celles qu'on trouve entre /N::n/ (§ 2.3.). Leur rendement est assez faible, à l'initiale en particulier où une petite partie des parlars seulement en tient compte. Si on compare avec le gallois, on peut s'attendre à avoir la forte à l'initiale absolue ou en position de non lénition, la faible résultant de la protolénition. C'est en effet ce qui se produit dans certains lieux où on peut opposer /e levr/ he levr "son livre (à elle)" :: /e levr/ e levr "son livre (à lui)", mais la néolénition a joué ici aussi et une telle opposition est rarement constatée. On est, par contre, obligé d'en tenir compte à l'intérieur des mots, cf. /meLeN/ melleNN "vertèbre" :: /melen/ melen "jaune" (avec les mêmes variations vocaliques : brève sous l'accent devant la forte, longue sous l'accent devant la douce). Les mêmes observations se font à propos de /R r/.

4.3. Nous avons classé /R r/ parmi les dorsales, pour la commodité, mais il y a des variantes phonétiques considérables entre les différents types qu'on peut rencontrer dans les parlars.

4.4. La palatale /j/ n'a pas de corrélat fort; elle ne se trouve jamais à l'initiale et, venue relativement tardivement en breton, comme /ñ/, elle tend de plus en plus à disparaître au profit de /j/, car elle se réalise [j] et non [ʃ] presque partout, au moins dans les jeunes générations; ce fait n'est sans doute pas indépendant de la même évolution constatée en français standard au début du siècle et étendu peu à peu aux dialectes français (dans les années 30 je faisais encore la distinction dans le parler gallo de Saint-Malo) et même en pays occitan. Cela était d'autant plus difficile à éviter que les oppositions /i::j/ sont des plus rares : on pourrait citer /raj/ ray "il fera" :: /raí/ railh "homme", en argot, dans la mesure où celui-ci est encore vivant et où le premier n'est pas remplacé par /rajo/ raio... Il se définit mieux par rapport aux dentales, ainsi /meí/ meilh "moulin" ou "malet" :: /mel/ mel "miel" :: /meL/ mell "mil", etc.

5. LES SEMI-CONSONNES.

5.1. Il existe deux semi-consonnes, une labiale, qu'il vaut mieux, fonctionnellement, traiter comme une labiovélaire, /w/, et une palatale /j/.

5.2. La palatale /j/ appelle peu d'observations : on la trouve en toutes positions : initiale (absolue ou non), médiale (intervocalique ou postconsonantique), finale; ex.: /jar/ yar "poule", /rajo/ raio "il fera", /laburjow/ labouriou "travaux", /seʒjow/ seziou "sièges, demeures", /raj/ ray "il fera". Dans les parlers, après consonne et, en particulier devant la désinence /ow/ du pluriel, le /j/ a pu donner lieu à des combinaisons palatales, ainsi /ʒesjow/ gwezhiou "des fois" est, dans une grande partie du domaine devenu [gwe(u)] (avec variantes pour la voyelle finale), si bien que l'écriture gwechoù est devenue la plus usuelle et, en outre, que sur ce pluriel on a reformé un singulier [gwe] gwech qui a supplanté /ʒes/ gwezh partout en dehors du vannetais (où il est /ʒeñ/, c'est-à-dire [gweñ]).

5.3. Plus divers est le traitement de /w/. En léonard notamment, il est très souvent réalisé [v] : ainsi L /gwirjonez/ gwirionez "vérité", mais /ar virjonez/ ar wirionez "la vérité"; c'est la règle en particulier, devant les voyelles d'avant. En finale, il est très souvent vocalisé en [o], ainsi [beo maro] (disyllabiques) /bew marw/ "vivant, mort". Dans ce cas, il est écrit v dans la graphie nationale, bev, marv, ce qui est assez peu judicieux puisqu'on ne trouve [ʋ] en cette position que dans quelques localités du Goëlo. Cette notation a été encore plus critiquée dans le groupe /riw liw piw/ riw "froid", liw "couleur", piw "qui ?". Dans cette position il est toujours [u] en vannetais. On pourrait se poser la question de savoir s'il existe un phonème /w/, comme, par exemple dans mi "plus", le plus souvent réalisé [mi]; mais ce n'est qu'une extension locale de /mwi/. En principe, on ne trouve pas /w/ à l'initiale absolue : un regard au dictionnaire montre que les seuls mots le présentant sont des emprunts récents : Wallon, walloneg "Wallon" et "langue wallonne", wat, watad "watt", un mot vraisemblablement mis là par erreur : wignavaou "jeu ou farce burlesque" (pour gignavaou sans doute et figé sous sa forme lénitée); enfin la préposition war "sur" et ses dérivés qui doit d'être ainsi figée à son caractère proclitique. (27)

6. TABLEAU GÉNÉRAL DU CONSONANTISME BRETON.

En rassemblant toutes les données précédentes, on peut donner le tableau suivant du consonantisme breton :

!	!	labiales!	dentales!	sifflant.!	palatales!	dorsales!	lab.-vél.!	souffles!	!						
!	!	f.	d.!	f.	d.!	f.	á.!	f.	d.!	f.	d.!	f.	d.!	!	
!	occlus.	!	p	b!	t	d!	!	k	g!	k̄	ḡ!	!	!		
!	spirantes!	f	v!	ś	ž!	s	z!	š	ž!	x	h̄!	ž	h̄!	h	ø!
!	nasales	!	m	v̄!	N	n!	!	n̄!	!	!	!	!	!	!	
!	liquides	!	L	l!	!	!	!	l̄!	R	r!	!	!	!	!	
!	semi-cons!	!	!	!	!	!	!	j!	!	!	w!	!	!	!	

7. CONCLUSION.

On se trouve donc en présence d'un système global de 35 phonèmes consonantiques fonctionnels, dont un (/ø/) est vide (hiatus ou attaque vocalique), et trois autres (//ś//, //ž//, //~//) des métaphonèmes indispensables pour expliquer la totalité du breton.

Kromhant

11/11/71



NOTES

1. Sur les systèmes graphiques du breton, voir Kenneth H. JACKSON, A Historical Phonology of Breton (= HPB), Dublin 1967, 825-833, et notre étude Brève histoire des graphies du breton (Merdriagnac 1971). — Depuis la rédaction de la présente étude, nous devons à l'amabilité de M. F. FALC'HUN d'avoir pris connaissance de son travail D'une base doctrinale pour une orthographe rationnelle de la langue bretonne, datée de décembre 1971. Nous ne pouvons que nous réjouir des nombreux points de convergence entre notre étude et la sienne, notamment sur les points les plus discutés par les promoteurs d'une réforme nouvelle de la graphie bretonne. Les divergences qui demeurent nous paraissent très minimes et dues en grande partie au fait que M. Falc'hun a surtout considéré le breton léonard comme base alors que nous avons cherché, au contraire, une synthèse des parlers bretons, mais l'ensemble de l'analyse est identique et nous ne cherchons pas à nier tout ce que nous devons aux travaux antérieurs de l'auteur sur le consonantisme breton.
2. F. FALC'HUN, Le système consonantique du breton, Rennes 1951, (= SCB), pp. 55-73 notamment. L'auteur emploie les notations suivantes :

	dévoisées	voisées
fortes	/t/	/dd/
douces	/D/	/d/

Nous avons préféré une notation plus symétrique, cf. G. PENNAOD, Preder 92/94 (1967) 71, 116-117.
3. D. JONES, The Phoneme², Cambridge 1962, xvii.
4. Ce phénomène a été mis en évidence par F. FALC'HUN, SCB 103ss.
5. A. MARTINET, La linguistique synchronique, Paris 1965, 162-167.
6. En particulier léonard; voir les travaux expérimentaux de F. FALC'HUN dans Sav 1943-1944 et son SCB. En revanche, K. JACKSON n'a pu mettre en évidence une telle opposition à Plougrescamp (ÉC 9, 332), non plus que les descripteurs d'autres parlers.
7. Dans Base... 3, F. FALC'HUN note : "Aucune orthographe n'a jamais marqué la force de toutes les consonnes initiales non mutées, ni la douceur de toutes les consonnes affaiblies. La chose n'était ni nécessaire ni utile".
8. Ce qu'il pourrait bien être, cf. GMB 75, DGVB 88.
9. HPB 427ss.
10. Contra, FALC'HUN, SCB passim et Base... 6-7, qui bien que donnant un statut phonématique aux occlusives palatales, note qu'"il n'y a pas lieu d'introduire dans l'orthographe bretonne une notation du couple c/q (= [c ɟ]), sans importance phonologique". L'auteur a sans doute voulu marquer que son rendement informatique était négligeable malgré des oppositions, valables en léonard, telles que /frico/ friko "il écrasera" :: /frico/ friko "fricot".
11. HPB 640. Il est à noter que /ṽ/ peut être réalisé comme une spirante labiodentale nasale, [ṽ], mais aussi parfois comme une simple nasalisation de la voyelle précédent, soit [ṽ] (dans certains de ces cas, nous introduisons le phonème /ṽ/ asyllabique, cf. § 2.5.), ou encore [õ].
12. Cela semble avoir été signalé tout d'abord par J. CUILLANDRE (recensé par J. LOTH, RC 35 (1914) 468-70 à propos du parler de Molènes); repris par F. FALC'HUN, SCB 47ss, et — indépendamment semble-t-il — par F. KERVELLA, YBB 125ss.
13. Dans Base... 7, on trouve un tableau montrant les rapports de durée des voyelles (sous l'accent évidemment) et des consonnes subséquentes.
14. Voir le dépouillement de l'Atlas Linguistique de P. LE ROUX (= ALBB) dans G. PENNAOD, Preder 92/94 (1967) 135ss.
15. Voir J.R.F. PIETTE, BBCS 21 (1965) 130s.
16. On a l'exemple du vFr. voix devenu en breton LKT mouezh /V bouezh.

17. Il suffit de consulter à ce sujet n'importe quel dictionnaire breton-français, par exemple, celui de Roparz HEMON, NDBF 838 : sur 20 entrées, 3 proviennent de l'écriture de la nouvelle lénition, 2 résultent d'altérations dialectales dont l'aire d'emploi est très restreinte, les 15 restantes sont des noms d'hommes étrangers, de peuples ou des termes techniques d'introduction récente.
 18. Voir U. WEINREICH, Linguistics Today, New York 1954, 268-280; E. PULGRAM, in Linguistics, The Hague 1965, 4, 66-82; G. PENNAOD, in Preder 79/81 (1966) 151-158. Le premier, en Bretagne, à avoir mis en évidence la notion de métaphonème (sans faire usage de ce mot et dans le but avoué de bâtir une "orthographe synthétique") est J. LE ROUX dont l'introduction à sa traduction de Le Roman de Péreduer, Rennes 1923, est un modèle de science profonde du breton. Vocabulaire structuraliste mis à part, on y trouve tous les principes que plus de quarante années plus tard WEINREICH et PULGRAM devaient poser pour une étude dialectologique structurale. Ce travail devait, malheureusement, demeurer totalement ignoré, et des linguistes généralistes, et des artisans de la renaissance linguistique et littéraire du breton. Bien des conflits actuels auraient été évités si cet ouvrage avait été mieux connu et surtout si ses conclusions avaient été mises en pratique. Malgré les travaux plus récents, il n'a rien perdu de sa valeur générale, même si, sur plusieurs points, il doit être corrigé.
 19. On peut parfois, pour "sa tour (à elle)" entendre /e sur/ dans les parlers ne connaissant pas la néolénition (§ 3.4.).
 20. HPB 654.
 21. La néolénition a été mise en évidence par F. FALC'HUN (SCB 94ss.), puis étudiée indépendamment ensuite par l'Auteur (Preder 92/94 (1967) 115ss.) et K. JACKSON (HPB 360ss.).
 22. G. PENNAOD, Preder 92/94 (1967) 122ss.
 23. F. KERVELLA, YBB 81.
 24. Cf. ALBB 555es.
 25. Cf. F. FALC'HUN, Histoire de la langue bretonne d'après la Géographie linguistique, 1^o éd. Rennes 1951, 1, 141-143; 2^o éd. Paris 1963, 1, 209-214; pour les deux éditions, 2, 26 qui donne une carte. On ne retiendra pas les explications données par l'une et l'autre de ces éditions sur l'origine de /h/, cf. K. JACKSON, ZCP 28 (1961) 277; HPB 557ss.
 26. Cf. HPB 321
 27. Cf. KERVELLA, YBB 41ss.
-

embannet gant kêr-vreizh

43, rue saint-placide paris 6ème

ar merour : d.s.delorme

tous droits réservés g.pinault & kêr-vreizh

dépot légal 1er trimestre 1973